

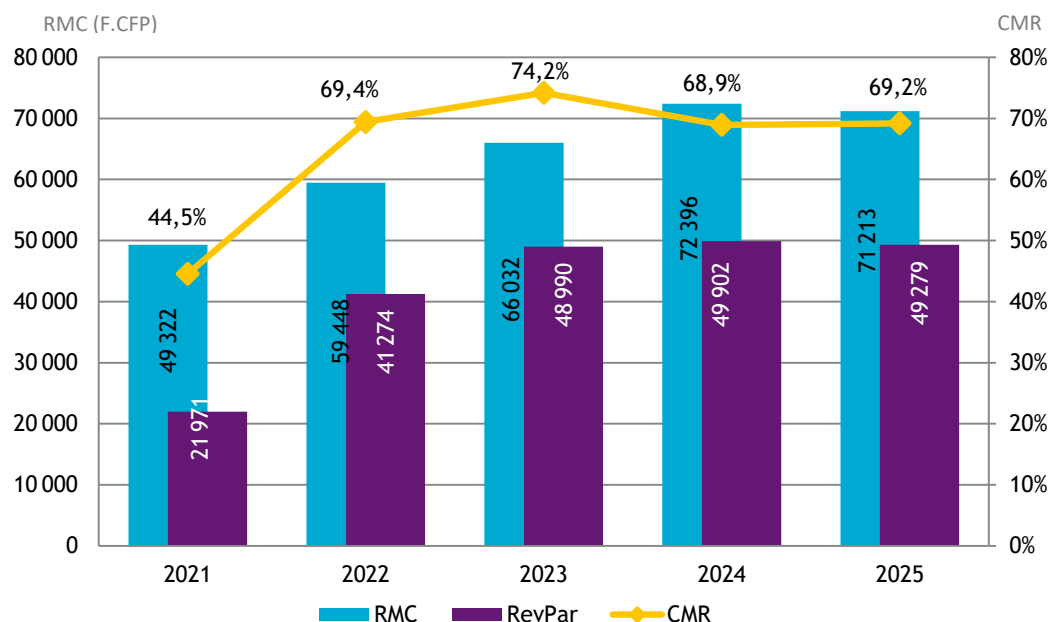
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE

En novembre 2025, le nombre de chambres vendues par les hôtels de Polynésie française augmente de 1,8 % par rapport à novembre 2024, avec une offre qui progresse de 5,0 % sur la même période. Cette légère hausse de la demande s'explique par le fort rebond des clientèles originaires de France hexagonale (+15,8 %) et d'Europe (+10,1 %), qui ont plus que compensé le retrait des clientèles nord-américaines (- 3,1 %), du Pacifique (- 1,8 %) et résidentes (- 13,8 %).

Le coefficient moyen de remplissage (CMR) recule de 2 points sur un an, à 69,2 %, mais le revenu moyen par chambre vendue (RMC) augmente de 1,1 %, à 63 320 F CFP. Ainsi, le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) baisse de 2,0 %, à 41 717 F CFP, par rapport à novembre 2024.

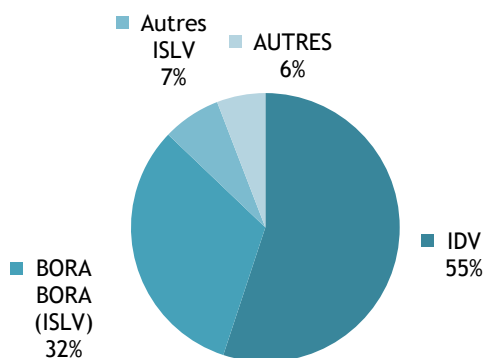
En cumul depuis le début de l'année, le CMR s'établit à 69,2 %, soit une hausse de 0,3 point par rapport à la même période de l'année précédente.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

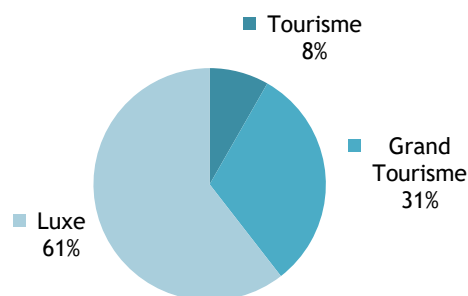


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 80 879 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



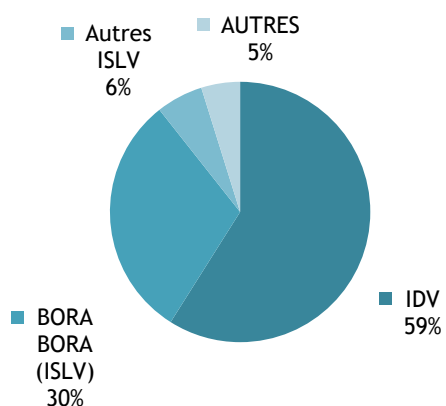
RÉPARTITION PAR CLASSE



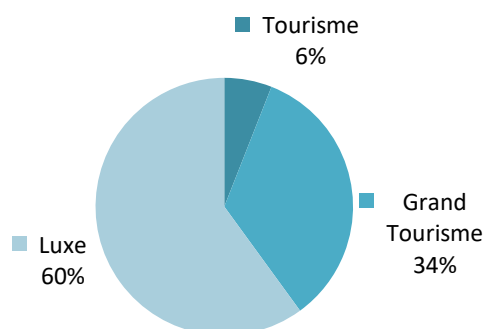
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 52 950 CHAMBRES LOUÉES

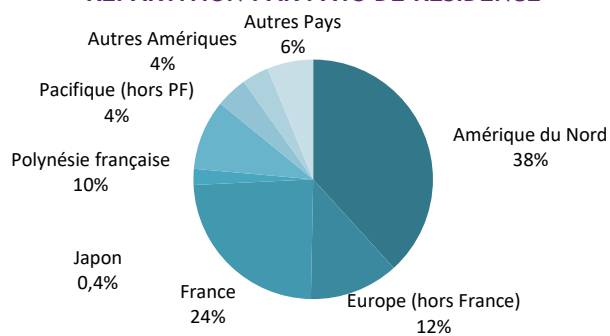
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		NOV-24	AOÛT-25	SEPT-25	OCT-25	NOV-25	VARIATION 2025/2024
Unité:		nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		31 431	36 609	37 009	37 875	31 424	0,0%
	Tourisme	2 533	3 770	3 814	4 270	2 886	13,9%
	Grand Tourisme	11 628	13 196	13 494	13 548	11 409	-1,9%
	Luxe	17 270	19 643	19 701	20 057	17 129	-0,8%
ISLV		18 667	24 398	23 572	24 274	18 996	1,8%
	Tourisme	341	449	454	389	277	-18,8%
	Grand Tourisme	5 372	6 873	6 529	6 695	5 441	1,3%
	Luxe	12 954	17 076	16 589	17 190	13 278	2,5%
AUTRES Subdivisions		1 920	4 001	3 478	3 312	2 530	31,8%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	1 255	1 691	1 592	1 518	1 158	-7,7%
	Luxe	665	2 310	1 886	1 794	1 372	106,3%
TOTAL		52 018	65 008	64 059	65 461	52 950	1,8%
	TOTAL Tourisme	2 874	4 219	4 268	4 659	3 163	10,1%
	TOTAL Grand Tourisme	18 255	21 760	21 615	21 761	18 008	-1,4%
	TOTAL Luxe	30 889	39 029	38 176	39 041	31 779	2,9%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

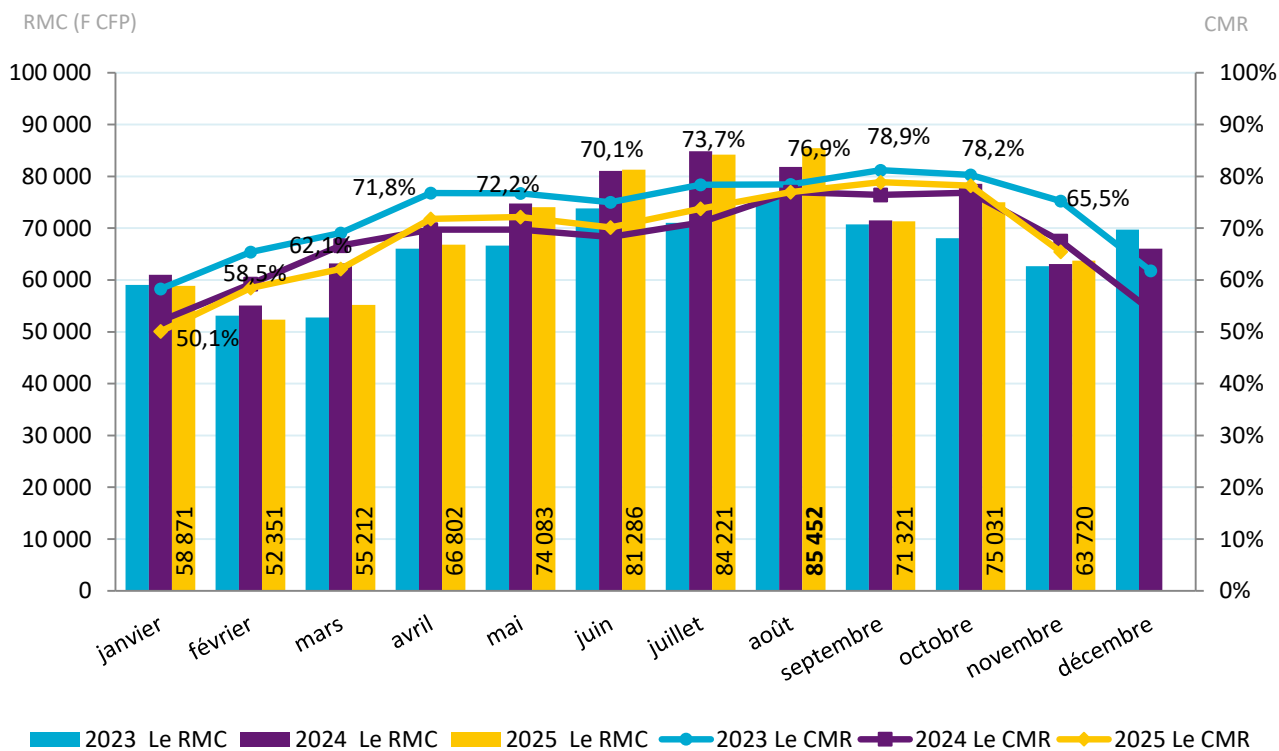
INDICATEURS DE GESTION DE NOVEMBRE 2025

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 63 720 F.CFP

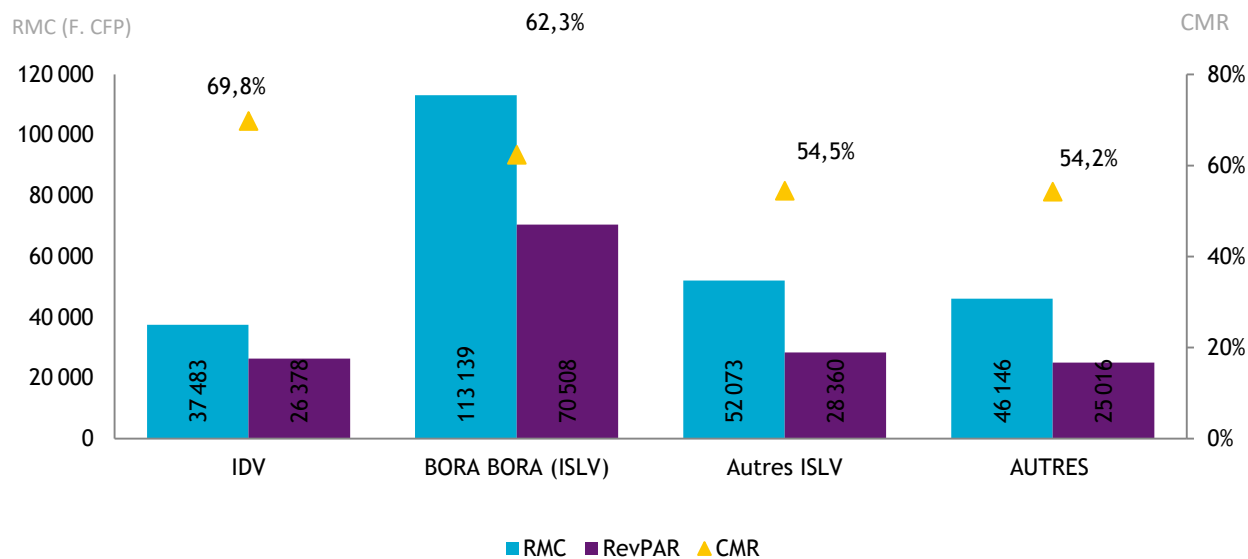
Revenu moyen par chambre disponible : 41 717 F.CFP

Coefficient moyen de remplissage : 65,5%



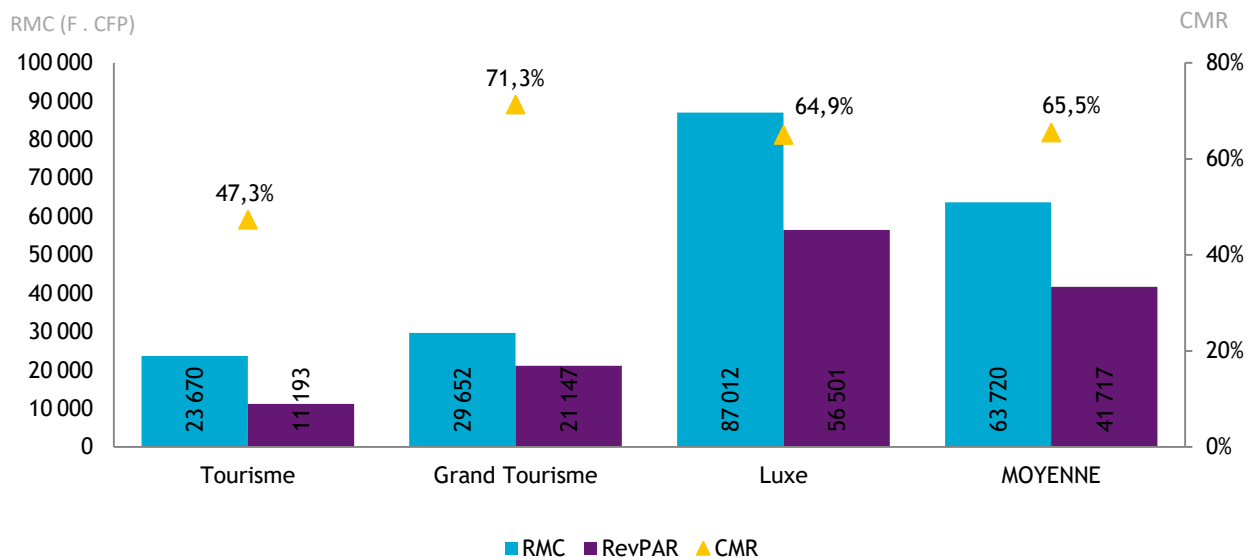
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière : L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de l'ensemble des hôtels internationaux de Polynésie française, référencés dans la liste des hébergements internationaux du service du tourisme, soit 45 établissements offrant 2 771 chambres/bungalows au 31 Janvier 2024. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur, l'état d'ouverture, l'origine géographique des clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette liée uniquement à l'hébergement. L'ISPF assure l'exhaustivité de la collecte de données ainsi que de leur cohérence.

Le service du tourisme : Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc. Il gère entre autre les répertoires concernant l'offre en hébergement touristique.